

Coup de projecteur

Orrick se renforce en fiscalité avec Jessie Gaston

rrick annonce l'arrivée de Jessie Gaston en qualité d'associée au sein de la pratique fiscalité du bureau de Paris. Accompagnée de sa collaboratrice Maiten Le Brishoual, Jessie Gaston conseille ses clients sur le droit fiscal applicable à leurs transactions françaises et transfrontalières, notamment dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions, de private equity, les opérations immobilières et les restructurations. Elle assiste les entreprises et leurs dirigeants dans la structuration de leurs dispositifs de management packages, ainsi que dans leurs relations

quotidiennes et pour leurs contentieux pouvant survenir avec l'administration fiscale. On aura notamment remarqué Jessie Gaston sur l'acquisition et la structuration fiscale de l'hôtel Maybourne Riviera, ex-Vista Palace à Roquebrune Cap Martin, par le groupe hôtelier de luxe Maybourne, ainsi qu'aux côtés du groupe AIG qu'elle conseille régulièrement dans le cadre de leurs offres d'assurances ciblées. Elle compte également parmi ses clients, la compagnie d'assurance japonaise Tokio Marine ou encore le britannique Inmarsat, spécialisé dans les satellites. Exerçant aux côtés de son



ami de longue date Laurent Olléon, à la tête de la pratique, et d'Anne-Sophie Kerfant, Jessie Gaston devient la 3º associée de l'équipe composée de 7 avocats. Ensemble, les trois associés ont une belle force de frappe. Si Jessie Gaston bénéficie d'une expertise en matière d'activité transactionnelle industrielle, immobilière et dans le secteur du luxe, Anne-Sophie Kerfant a pour sa part une prépondérance tech, tandis que Laurent Olléon est reconnu pour sa pratique contentieuse. « Mon arrivée permettra d'étoffer la clientèle fiscale internationale du cabinet avec la volonté que

la matière soit non seulement un support des autres pratiques, mais également une véritable porte d'entrée au sein du cabinet », souligne la nouvelle-venue. Titulaire du DJCE (Strasbourg, 2003), Jessie Gaston a débuté sa carrière chez Landwell en 2003, avant d'intégrer Jeantet trois ans plus tard, puis Dentons en 2007 où elle a été nommée partner en 2015. L'arrivée de Jessie Gaston intervient après celles d'Olivier Jouffroy, qui a rejoint la pratique M&A private equity en avril 2020, et de Julia Apostle en IP licensing & tech transactions en juillet (Cf. LJA 1497).

Nomination

Squire Patton Boggs accueille Charles Briand



Le fiscaliste Charles Briand vient renforcer les activités fusions-acquisitions et private equity de Squire Patton Boggs en tant qu'associé. Il intervient en fiscalité des entreprises, en particulier dans les opérations internationales de fusions-acquisitions,

les aspects fiscaux des structurations d'acquisitions et les projets de restructurations. Il a notamment développé une expertise dans les opérations de private equity, fusions-acquisitions et projets d'infrastructures de communication. Titulaire d'un DEA de droit fiscal (Paris II, 2004), Charles Briand a démarré sa carrière en 2006 chez EY Société d'Avocats. Il a exercé durant dix-huit mois au bureau de New York, au sein duquel il a été formé aux questions de fiscalité américaine et à la fiscalité transactionnelle des opérations cross-borders. De retour en France, Charles Briand a été coopté manager du département fiscalité des transactions où il intervenait, aux côtés de l'associé Lionel Nentille, sur des opérations de due diligence et de structuration fiscale des opérations de fusions-acquisitions et de private equity, ainsi que pour la réorganisation de grands groupes. Enfin en 2017, il a rejoint le bureau parisien d'Orrick, intégrant l'équipe fiscale (Cf. LJA 1323).

Bourgeois Itzkovitch accueille Maxime Delacarte



Le cabinet Bourgeois Itzkovitch crée un département droit pénal des affaires et conformité avec l'arrivée de Maxime Delacarte en tant qu'associé. La structure, créée en 2018 par Charles Bourgeois et Ivan Itzkovitch, est rebaptisée Bourgeois Itzkovitch

& Delacarte. Maxime Delacarte intervient en droit pénal des affaires, droit pénal international, droit pénal général et sur des questions liées aux enquêtes et conformité des entreprises. Il a développé une expertise dans l'assistance des Français mis en cause à l'étranger. Il intervient également pour le compte des entreprises et de leurs dirigeants devant les juridictions francaises et étrangères. Maxime Delacarte est titulaire du magistère juriste d'affaires (Paris II, 2012) et d'un certificat de sciences criminelles (Paris II, 2013). Il a débuté sa carrière en 2013 au sein du cabinet Chabert, avant d'exercer à titre individuel à partir de 2017.

Raphaël Wagner promu vice-président régional pour l'Afrique de l'Ouest de B2Gold



Raphaël Wagner, ex-associé de HSF qui a rejoint la société minière aurifère canadienne B2Gold Corp opérant les mines de Fekola au Mali et d'Otjikoto en Namibie, en qualité de directeur juridique Afrique en 2018 (Cf. LJA 1352), est nommé regional vice president

West Africa en parallèle de ses fonctions. Ce poste contribue à la gestion et au développement des intérêts commerciaux de B2Gold à travers la plateforme de l'Afrique de l'Ouest. Basé à Paris, Raphaël Wagner représentera et soutiendra les fonctions clés de B2Gold Corp dans la région, sera responsable de la gestion régionale des entreprises et de la gouvernance et supervisera les sièges sociaux des pays. Titulaire d'un master 2 de droit européen (Université Libre de Bruxelles, 2002), il a débuté sa carrière chez Dentons en 2006, avant de rejoindre le département corporate de DLA Piper deux ans plus tard. En 2012, il a intégré le département énergie et infrastructure - pratiques minières et Afrique du cabinet Herbert Smith Freehills, où il s'est spécialisé en énergie et infrastructure. Sa pratique était principalement orientée sur les projets dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, notamment en Afrique sub-saharienne francophone. Il a assisté B2Gold dans diverses affaires juridiques, notamment sur son projet malien de Fekola, avec la négociation de sa convention minière signée à la fin de l'année 2016.

Dune promeut Noémie Bergez



Deux ans après sa création, le cabinet Dune annonce la nomination de Noémie Bergez, en tant qu'associée pour développer et animer le département IP/IT. Elle intervient tant en conseil pour la rédaction de contrats, d'analyses juridiques et de recommanda-

tions et pour des négociations, qu'en contentieux. Noémie Bergez est titulaire d'un master 2 de droit du cinéma (Lyon III, 2007), d'un master 2 de droit de la communication (Paris II, 2008), ainsi que d'un certificat de spécialisation de délégué à la protection des données (Conservatoire national des arts et métiers, 2018). Elle a débuté sa carrière au sein du cabinet parisien Hugot qu'elle a rejoint en 2008, avant de participer à la création du cabinet Dune, aux côtés d'Olivier Hugot, en janvier 2019.